

Communiqué du Corps de police

Lausanne-Marathon – mesures en matière de circulation

Le Lausanne-Marathon se déroulera le dimanche 23 octobre 2022. Cette année, les départs et les arrivées de toutes les courses auront lieu sur la place Bellerive. Dans le cadre de cette manifestation, des restrictions de circulation et de stationnement sont prévues.

Dimanche 23 octobre, le Lausanne-Marathon se déroulera entre Lausanne et la Tour-de-Peilz. Des restrictions de circulation et de stationnement sont prévues. Les quais d'Ouchy et de Belgique seront fermés à la circulation dimanche 23 octobre de 8h à 18h ainsi que l'avenue du Denantou et la place de la Navigation. Le parcage des véhicules des athlètes et du public s'effectuera sur les parkings à disposition dans le secteur de Bellerive et de Vidy.

Le jour de la course, des reports de trafic se produiront sur les axes avenue de Rhodanie – avenue d'Ouchy, ainsi que sur les avenues de Cour et des Figuiers. La police recommande aux personnes désirant se rendre dans le sud de la ville d'utiliser les transports publics.

Les usagères et les usagers sont instamment invités à faire preuve de prudence, à tenir compte des restrictions imposées et à se conformer à la signalisation mise en place comme aux ordres donnés par les services de sécurité.

Lausanne, le 20 octobre 2022

le corps de police

Renseignements médias:

Sébastien Jost, chargé de communication, 021 315 36 81